

LOUCHET – CAPDEVILLE

Société civile professionnelle d'avocats
inscrits dans le ressort de la Cour d'Appel de Chambéry
B.P. 143 – 73204 ALBERTVILLE CEDEX

VENTE

AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR SUITE DE SAISIE IMMOBILIERE

Sur la commune de **SAINT PANCRACE** (Savoie)

**D'UN APPARTEMENT ET D'UN EMPLACEMENT
DE STATIONNEMENT**

*Adjudication fixée au **MERCREDI 6 MAI 2026 à 14 H***

*devant Monsieur le Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'ALBERTVILLE (73200),
Palais de Justice, 5 avenue des Chasseurs Alpins*

MISE A PRIX EN UN LOT : 10.240 €

Dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé "LES TERRASSES DE BOTTIERE" cadastré lieudit "Bottières du Milieu" section ZE n° 60, ZE n° 290 et ZE n° 291, ayant fait l'objet d'un état descriptif et règlement de copropriété suivant acte du 17 août 2007 publié le 6 septembre 2007 volume 2007 P n° 14242, modifié suivant acte du 13 février 2009 publié le 29 avril 2009 volume 2009 P n° 5710 et acte du 13 février 2009 publié le 29 avril 2009 volume 2009 P n° 5712, à savoir :

- le LOT 70 : un appartement T1 bis d'une superficie Loi Carrez de 27,79 m² situé au niveau 1, portant le n° 27 et comprenant une entrée avec coin montagne, un séjour avec coin cuisine, une salle de bains avec WC, deux placards, une terrasse de 8,42 m² et les 97/10.000° de la propriété du sol et des parties communes générales,
- le LOT 19 : un emplacement de stationnement situé au niveau -1, portant le n° 15 et les 12/10.000° de la propriété du sol et des parties communes générales.

Ces biens ont été saisis à la requête du syndicat des copropriétaires de l'immeuble dénommé "LES TERRASSES DE BOTTIERE" à SAINT PANCRACE (73300), représenté par son syndic, la société FONCIA ALPES DAUPHINE, société par actions simplifiée au capital de 500.000 €, dont le siège social est 15 rue Lesdiguières – CS 70343 (38013) GRENOBLE CEDEX 1, inscrite au RCS de GRENOBLE sous le n° 305 532 517, elle-même représentée par son Président domicilié en cette qualité audit siège, régulièrement habilité par décision d'assemblée générale en date du 25 mars 2023,

Ayant pour avocat Maître Julien CAPDEVILLE, avocat au barreau d'ALBERTVILLE (Savoie), y demeurant B.P. 143 (73204) ALBERTVILLE CEDEX, membre de la SCP LOUCHET-CAPDEVILLE.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat régulièrement inscrit au barreau d'ALBERTVILLE. Les frais de poursuites et d'adjudication seront payables par l'adjudicataire en sus de son prix suivant les conditions fixées par le cahier des conditions de la vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

- Julien CAPDEVILLE, avocat – B.P. 143 (73204) ALBERTVILLE CEDEX, membre de la SCP LOUCHET-CAPDEVILLE, au cabinet duquel le cahier des conditions de vente peut être consulté (tél. 04.79.38.59.01),
- Site internet de l'Ordre des Avocats d'ALBERTVILLE : www.avocats-albertville.fr,
- Greffe de Monsieur le Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'ALBERTVILLE où le cahier des conditions de vente a été déposé et où il peut être consulté (tél. 04.79.32.43.14).

Une visite des lieux sera organisée par Maître Rosemary BISON, commissaire de justice à SAINT JEAN DE MAURIENNE, membre de la SARL HUISSIERS DES VALLEES (tél. 04.79.64.01.78), le **vendredi 24 avril 2026 à 14 H**.